Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	Pharmacologie et physiologie cardiovasculaire (3 crédits)
Sigle	PHL6071 / PSL6170
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=280347
Faculté / École / Département	Faculté de médecine, Département de pharmacologie et physiologie
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les mercredis, de 8h30 à 11h30
Charge de travail hebdomadaire	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Enseignants responsables	
Nom et titre	Jean-Philippe Gratton, René Cardinal, Angelo Calderone
Coordonnées	jean-philippe.gratton@umontreal.ca; rene.cardinal@umontreal.ca; angelo.calderone@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel

Description du cours	
Description simple	Notion de base en physiologie et physiopathologie cardiovasculaire. Connaître les différents types de médicaments utilisés dans les pathologies cardiovasculaires. Comprendre les mécanismes d'action des différentes classes de médicaments.
Description détaillée	Électrophysiologie, mécanique de la contraction, régulation des fonctions cardiovasculaires, athérosclérose, Pharmacologie des canaux ioniques, Pharmacologie des vaisseaux sanguins. Lésions de reperfusion, Insuffisance cardiaque, Thérapie génique, Signalisation cellulaire, Démence vasculaire, Études cliniques, stress oxydatif, Lipides.

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Acquérir des notions de base en physiologie et physiopathologie cardiovasculaire. Connaître les différents types de médicaments utilisés dans les pathologies cardiovasculaires. Comprendre les mécanismes d'action des différentes classes de médicaments.

Activités d'enseignement-apprentissage

Cours magistraux de 3 heures. Une séance est réservée aux présentations des étudiants. Tous les cours seront donnés en français. Certaines diapositives et références utilisées par le professeur pourraient être en anglais. Une bonne connaissance de l'anglais est un atout pour ce cours.

Université de Montréal | Plan de cours

PHL6071/ PSL6170 – Pharmacologie et physiologie cardiovasculaire (3 crédits)

Hiver 2024

Mercredi : 8h30 à 11h30 /

Séances	Contenus et activités	Professeurs
10 janvier Cours 1	▪ Plan de cours, évaluations, présentation des thèmes. (30 mins) ▪ Récepteurs et mécanismes d'excitation contraction dans le myocarde et le muscle lisse vasculaire et Fonction cardiaque	Jean-Philippe Gratton René Cardinal
17 janvier Cours 2	▪ Propriétés mécaniques et pharmacologiques des Vaisseaux sanguins	Hélène Girouard
24 janvier Cours 3	▪ Formation des équipes et choix des thèmes ▪ L'endothélium vasculaire	Jean-Philippe Gratton
31 janvier Cours 4	▪ Lipides, athérosclérose et hypolipidémiants	Catherine Martel
7 février Cours 5	▪ Thrombose et anti-thrombotiques	Yahye Merhi
14 février Cours 6	▪ Démences vasculaires	Hélène Girouard
21 février	**Examen intra**	
28 février Cours 7	▪ Remodelage cardiaque	Angelo Calderone
6 mars Cours 8	▪ Insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection diminuée ou préservée ▪ Actions pharmacologiques : principes et données factuelles d'essais cliniques	René Cardinal
13 mars Cours 9	▪ Pharmacologie cardiovasculaire des canaux ioniques	Lucie Parent
20 mars Cours 10	▪ Arythmies cardiaques génétiques et antiarythmiques	Rafik Tadros
27 mars Cours 11	▪ Physiopathologie de l'ischémie-reperfusion	Guy Rousseau
3 avril Cours 12	▪ Angiogenèse	Martin Sirois
10 avril Cours 13	▪ Seconds messagers cellulaires : cibles pharmacologiques	Audrey Claing
17 avril Cours 14	Présentations en équipe des thèmes	
24 avril	▪ **EXAMEN FINAL**	

Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen Intra	Cours 1 à 6		2024-02-21	40%
Examen Final	Cours 7 à 13		2024-04-24	40%
Présentation sur un thème	Concepts de l'utilisation de l'IA en science cardiovasculaire	Présentation en équipe de 2-3 personnes	2024-04-17	20%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	Veuillez- compléter le formulaire d'avis d'absence à une évaluation qui se trouve sur votre Centre étudiant et vous référer à l'article 29 du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales.
Dépôts des travaux	Cliquez ici pour entrer du texte.
Matériel autorisé	Cliquez ici pour entrer du texte.
Qualité de la langue	Cliquez ici pour entrer du texte.
Seuil de réussite exigé	Cliquez ici pour entrer du texte.

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	Mardi 23 janvier 2024
Date limite d'abandon	Vendredi 15 mars 2024
Fin du trimestre	Mardi 30 avril 2024
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

Ressources

Ressources complémentaires	
Documents	- The Cardiovascular system at a glance; P.I. Aaronson, J. P.T. Ward; Blackwell Publishing, 3ième édition - Précis de pharmacologie - Du fondamental à la clinique; P. Beaulieu, V. Pichette, J. Desroches, P. Du Souich; Les Presses de l'Université de Montréal (PUM), 2ième édition
Sites Internet	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Guides	**Cliquez ici pour entrer du texte.**
Autres	**Cliquez ici pour entrer du texte.**

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres - aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/